

Services-conseils en gestion des invalidités

Pour profiter des compétences de nos experts

L'absentéisme, même de courte durée, coûte cher. En tant que preneur, vous voulez sans doute que les employés de votre organisation, absents en raison d'une maladie ou d'une blessure, recouvrent la santé le plus rapidement possible et reviennent au travail de façon durable.

Si votre entreprise a choisi de prendre elle-même en charge la continuation du salaire en cas d'invalidité de courte durée, nos services-conseils pourraient être profitables pour vous.

Une intervention prompte et avisée

Nos experts en gestion et en prévention des invalidités sont là pour vous aider à gérer les absences des employés et à diminuer le risque qu'ils se retrouvent en invalidité de longue durée.

Comme ils ont de nombreuses années d'expérience, nos experts sont en mesure d'évaluer les dossiers avec acuité et justesse, ce qui vous permet d'effectuer une gestion proactive des invalidités dans votre entreprise. Ils vous conseillent, par exemple, sur la façon d'intervenir tôt dans un dossier afin de faciliter le rétablissement de l'employé et son retour au travail.

Un climat de confiance

Dans le cadre de ces services-conseils, nous agissons à titre de tiers et faisons preuve d'impartialité, ce qui favorise un climat de confiance entre vous et vos employés. Vous pouvez choisir de consulter nos experts pour l'ensemble des absences ou pour certains dossiers seulement. Dans tous les cas, nos services-conseils comportent trois étapes :

1. Analyse de la demande

Nous analysons la demande de l'employé en tenant compte de tous les facteurs médicaux et non médicaux qui ont une répercussion sur son invalidité et nous recommandons la continuation de son salaire ou non. Nous examinons aussi les capacités fonctionnelles de l'employé et évaluons la durée probable de son absence.

2. Élaboration d'un plan d'action

Nous proposons un plan d'action ou des solutions qui peuvent améliorer l'état de santé de l'employé et réduire la durée de son absence. Nous pouvons aussi faciliter son accès à notre réseau d'experts médicaux ou paramédicaux et à des fournisseurs de traitements.

3. Accompagnement lors du retour au travail

Au cours de son invalidité, l'employé a besoin d'aide pour se rétablir, reprendre sa santé en main et être en mesure de revenir au travail. Nous l'accompagnons à cet effet. Nous planifions des échanges entre lui, son employeur et son médecin traitant pour coordonner son retour au travail de façon avantageuse pour toutes les parties.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Une approche globale pour promouvoir la santé

Ces services-conseils s'inscrivent dans la solution **360°** de Desjardins Assurances. En vertu de cette approche, nous voyons à promouvoir la santé au travail, à intervenir au bon moment et à accompagner les employés jusqu'à ce qu'ils reviennent au travail en toute sécurité.

Grâce à nos services-conseils, vous profitez du savoir-faire de nos experts tout en gardant l'entière maîtrise de vos coûts liés à l'absentéisme.

Notre équipe d'experts comprend environ :

- 175 chargés de dossiers
- 50 conseillers et intervenants en gestion et en prévention des invalidités
- 30 professionnels de la santé, dont des omnipraticiens, des psychiatres, des cardiologues, des dentistes, des pharmaciens et d'autres spécialistes



À PROPOS DE DESJARDINS ASSURANCES

Desjardins Assurances propose, depuis plus d'un siècle, une gamme élargie de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite, tant aux particuliers qu'aux groupes et aux entreprises. Desjardins Assurances veille à la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens dans ses bureaux répartis d'un bout à l'autre du pays. Cette entreprise est l'une des cinq principales sociétés d'assurance vie au Canada. Elle fait partie du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au pays.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir des renseignements supplémentaires sur nos produits et services.

Vancouver

604 718-4410
1 800 667-6267

Toronto

416 926-2662
1 800 263-9641

Lévis

418 838-7800
1 877 828-7800

Calgary

403 216-5800
1 800 661-8666

Ottawa

613 224-3121
1 888 428-2485

Dartmouth

902 466-8881
1 800 567-8881

Edmonton

780 822-2293
1 800 661-8666

Montréal

514 285-7880
1 800 363-3072

St. John's

709 747-8473

Winnipeg

204 989-4350
1 888 942-3383

Visitez notre site Internet :

desjardinsassurancevie.com

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Fière partenaire de

